

Mgr Müller : une condamnation surprenante des traditionalistes

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Réflexions](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 5 janvier 2013



Arnaldo Vidigal Xavier da Silveira est né à Sao Paulo, au Brésil, en 1929. Cet universitaire et théologien s'est particulièrement penché sur le Magistère de l'Église et sur le problème de l'Infaillibilité. Ancien collaborateur de feu Monseigneur **Antonio de Castro Mayer**, évêque de Campos au Brésil, on lui doit un ouvrage qui a fait à son époque quelque bruit : **La Nouvelle Messe de Paul VI : qu'en penser ?** (Éditions de Chiré, 1975). Il fut membre fondateur de la **Société brésilienne de Défense de la Tradition, de la Famille et de la Propriété (T.F.P.)**. Cet auteur a fait paraître sur son blogue [Bonum Certamen](#), le 23 décembre dernier, une étude intitulée « La surprenante condamnation des traditionalistes par le Préfet de la Congrégation de la doctrine de la Foi [Mgr **Gehrard Müller**] ». Il nous l'a transmis le 4 janvier en nous suggérant de le publier, ce que nous faisons très volontiers compte tenu de l'intérêt de la problématique qu'il y développe. Voici donc sa contribution sous forme de "Tribune Libre"...

Le problème ne consiste pas à savoir si une telle assistance absolue et générale [omnimoda] de l'Esprit Saint serait, en principe, possible. Il est clair qu'il le serait. – Néanmoins, Notre Seigneur n'a pas voulu, en réalité, doter Saint Pierre et ses successeurs, ou le Collège des évêques unis au Pape, bref l'Église, d'une assistance aussi absolue. Les chemins de Dieu ne sont pas toujours les nôtres. La barque de Pierre doit traverser des tempêtes. En principe, rien ne s'oppose, en particulier en temps de crise, à ce qu'il y ait des erreurs et même des hérésies dans des décisions papales et conciliaires non garanties par l'infaillibilité.

? Le doux Christ sur la Terre

1] **Je ne suis pas sédévacantiste**, Je ne l'ai jamais été, même si quelques commentateurs

distracts ont prétendu voir des traces de sédévacantisme dans mon étude sur la possibilité théologique d'un pape hérétique, qui fait partie de mon livre *La Nouvelle Messe de Paul VI, Qu'en penser?* (Diffusion de la Pensée Française, Chiré-en-Montreuil, France, 1975). Basé sur la bonne théologie dogmatique traditionnelle, je ne considère pas, concernant les pontificats de ces dernières décennies, qu'il ait été théologiquement possible, à un moment ou un autre, de déclarer le siège de Pierre vacant (cf. Paul Laymann SJ, +1635, *Th Mor.*, Venise, 1700, pp. 145-146 ; et Pietro Ballerini, *De Pot. Eccl.*, Rome, 1850, pp. 104-105). Si la Divine Providence m'en donne la force, je publierai prochainement une étude sur les erreurs théologiques des théories sédévacantistes courantes.

2] Pour tous fidèles attachés à leur foi catholique, le Pape est le « doux Christ sur la Terre », il est le pilier et fondement de la vérité. Des grands saints, des docteurs et des Papes admettent néanmoins la possibilité pour le Pape de tomber dans l'erreur, et même en hérésie. Et cela n'exclut pas l'hypothèse théologique qu'une telle chute se produise dans des documents officiels du Pape ou de Conciles avec le Pape (voir *La Nouvelle Messe ...*, Part II, chap. IX et X, et mes travaux antérieurs cités dans cet article).

? Les paroles de Mgr Müller

3] Le 29 Novembre dernier, *L'Osservatore Romano* a donné le jour à un texte de Mgr Gerhard Ludwig Müller, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, l'ancien Saint-Office, intitulé : « *Une image de l'Église de Jésus-Christ qui embrasse le monde entier* ». En commentant le Discours à la Curie Romaine du 22 décembre 2005, dans lequel Benoît XVI avait déclaré que Vatican II devait faire l'objet d'une « *herméneutique de la réforme dans la continuité* » par opposition à une « *herméneutique de la discontinuité et de la rupture* », Mgr Müller écrit que l'interprétation de la réforme dans la continuité « *est la seule possible selon les principes de la théologie catholique* », et poursuit: « *En dehors de cette unique interprétation orthodoxe, il existe malheureusement une interprétation hérétique, à savoir l'herméneutique de la rupture, à la fois sur le versant progressiste et sur le versant traditionaliste. Ces deux versants sont unis par le refus du Concile : les progressistes veulent le laisser derrière eux, comme s'il ne s'agissait que d'une saison qui passe pour aborder à une autre Église; les traditionalistes ne veulent pas y arriver, comme si c'était l'hiver de la [Église] Catholique.* »

4] Je ne veux pas approfondir ici certains points de cette déclaration, comme la question, déjà si commentée et développée ces derniers temps, de « *l'herméneutique de la réforme dans la continuité* » et de « *l'herméneutique de la discontinuité et de la rupture* ». Je ne veux pas non plus analyser la phrase dans laquelle Son Excellence déclare que les progressistes et les traditionalistes « *sont unis par le refus du Concile* ». Je ne dirai rien non plus sur le titre donné au texte de Mgr Müller, où on lit l'expression, ambiguë et suspecte dans le contexte d'aujourd'hui, « *l'Église de Jésus-Christ qui embrasse le monde entier* ». Et je ne discuterai pas davantage sur le fait historique qu'après tant de décennies une condamnation du progressisme intervienne finalement. Condamnation qui serait de bon augure et présage de jours meilleurs si elle se revêtait de la force canonique ou si, au moins du point de vue magistériel, elle commençait à façonner vraiment la vie catholique, que ce soit dans l'enseignement des séminaires ou comme critère des promotions ecclésiastiques. Le progressisme aurait alors été radicalement proscrit comme hérétique par le Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la

foi.

5] À ce stade, je veux juste faire quelques commentaires sur le passage où Mgr Müller dit que les traditionalistes donnent au Vatican II une « *interprétation hérétique* ». Je sais bien qu'il ne s'agit point d'un décret de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Je constate aussi qu'il ne précise pas quels sont les courants dits « *traditionalistes* » qu'il condamne, tout en exprimant qu'il vise ceux qui n'acceptent pas entièrement et inconditionnellement Vatican II. Je conviens, enfin, que l'orientation adoptée par Mgr Müller face aux traditionalistes et aux progressistes n'est pas celle qui domine dans de nombreux cercles du Vatican, ni surtout celle de Benoît XVI. Rien de cela ne retire cependant à ses paroles leur énorme importance.

? La gravité extrême de cette condamnation

6] **Ne minimisons pas, en fait, la force de cette condamnation.** La logique s'impose : celui qui interprète de façon hérétique un Concile œcuménique est un hérétique. On ne peut prétendre que cette condamnation serait sans portée au motif qu'elle ne serait pas une condamnation formelle. Il est grave que le Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi ait affirmé ce qu'il a écrit. Il est grave que, pour essayer un premier anathème contre les traditionalistes, il se soit abrité derrière sa condition de *doctor privatus*, parce que si le mal a une telle dimension – celui d'interpréter un Concile œcuménique dans un sens hérétique – l'Église ne devait-elle pas s'exprimer officiellement ? Ne serait-ce pas cela un devoir du *custos fidei* vis-à-vis des fidèles ? Il est de plus à craindre que ces manières de penser et d'agir viennent désormais à guider les attitudes de la Congrégation pour la doctrine de la foi.

7] Comme saint Thomas d'Aquin l'enseigne, « *l'hérésie s'oppose essentiellement à la foi* » (S.Th., II-II, 39, 1, ad 3), et hérétiques sont « *ceux qui professent la foi chrétienne mais en corrompent les dogmes* » (S.Th., II-II, 11, 1). « *De soi, il est certain qu'entre toutes les vertus la première est la foi* » (S.Th., II-II, q. 4, a.7). « *Il est beaucoup plus grave de corrompre la foi qui assure la vie de l'âme, que de falsifier la monnaie qui sert à la vie temporelle* » (S.Th., II-II, Q.11, a. 3).

8] **Sur la portée de la condamnation.** – Le monde moderne a perdu la notion de ce qu'est la foi, comme il a perdu celle de la gravité de l'hérésie. L'intégrité de la foi est le point de départ de la vie catholique. L'hérétique formel n'a pas la vertu théologique de la foi, raison pour laquelle il est exclu de l'Église. Mgr Müller a proféré sa condamnation dans des termes génériques et sommaires. Compte tenu de l'importance de la question, les personnes concernées par sa démarche ont le droit de demander que soient explicitées, au moins *in sede theoretica*, la portée et les conséquences théologiques, canoniques et pratiques de son anathème, s'il est recevable.

? La faute théologique fondamentale de Mgr Müller

9] **Texte de Mgr Müller sur le Magistère.** – Dans la déclaration citée, Mgr Müller affirme comme un principe de la théologie catholique « *l'ensemble indissoluble de la Sainte Écriture, la Tradition complète et intégrale et le Magistère, dont la plus haute expression est le Concile présidé par le successeur de Pierre, comme chef de l'Église visible* ».

10] **Le présupposé de la condamnation** de Mgr Müller aux traditionalistes est que, selon lui, il ne peut y avoir d'erreur ou d'hérésie dans des documents du Magistère, qu'ils émanent du Pape ou d'un concile, y compris ceux qui ne remplissent pas les conditions requises pour jouir de l'infaillibilité. En effet, en proclamant le caractère indissoluble de l'union entre l'Écriture, la Tradition et le Magistère, son texte indique qu'il conçoit ce dernier comme étant garanti contre toute et n'importe quelle erreur ou hérésie. En outre, en ne parlant pas simplement de Tradition, mais en la qualifiant de « *complète et intégrale* », Son Excellence sous-entend que la Tradition comprend aussi les enseignements conciliaires non couverts par le charisme de l'infaillibilité, y compris les « *nouveautés d'ordre doctrinal* » de Vatican II (voir point 13, ci-dessous), qui auraient ainsi force de dogme, ne pouvant être niées ou mises en doute que par des hérétiques.

? **Le Concile Vatican II et l'infaillibilité de l'Église**

11] **Magistère extraordinaire ?** – Selon Vatican I, le Pape est infaillible quand, en matière révélée de foi ou de morale et en s'adressant à l'Église universelle, il définit solennellement que telle vérité doit être crue par les fidèles. Selon la doctrine sédimentée par les docteurs, ces conditions de l'infaillibilité papale s'appliquent, *mutatis mutandis*, aux conciles œcuméniques dont les définitions infaillibles s'imposent aux fidèles avec l'obligation stricte de professer les doctrines qui y sont proposées. Or, Paul VI a déclaré à plusieurs reprises que dans le Concile Vatican II il n'a été promulgué aucun nouveau dogme du Magistère extraordinaire. C'est ce que les théologiens de bonne doctrine ont aussi affirmé à satiété. En conséquence, le postulat de Mgr Müller selon lequel il ne peut y avoir de déviation doctrinale dans les documents du Concile Vatican II est troublant pour de simples fidèles, et inacceptable pour un penseur catholique. Quel est, à cet égard, le fond de la pensée du Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi?

12] **Magistère infaillible ordinaire ?** – Selon Vatican I, le « *magistère ordinaire et universel* » est aussi infaillible. Par ce biais, dans son enseignement quotidien, l'Église prêche aux fidèles une vérité comme devant être crue, et cela partout dans le monde et avec la continuité dans le temps ; de telle sorte que, pour les fidèles, il devient évident que cette vérité a été révélée et doit être crue sous peine d'abandon de la foi. Le concept d' « universel » dans ce contexte n'est pas toujours bien interprété, parce que certains affirment qu'il indique seulement l'universalité dans l'espace, c'est-à-dire, partout dans le monde. Selon ce point de vue, les enseignements doctrinaux de Vatican II seraient infaillibles, car ils ont été solennellement approuvés par le Pape, avec l'unanimité morale des évêques du monde entier. Des actes magistériels isolés du Pape et du Concile, tels que ceux de Vatican II, ne peuvent pourtant pas définir des dogmes du magistère ordinaire, parce qu'il leur manque la continuité dans le temps et la force obligatoire qui en découle, nécessaires pour lier entièrement les consciences des fidèles.

13] **Les « nouveautés d'ordre doctrinal » de Vatican II.** – Le 2 décembre 2011, Mgr Fernando Ocáriz, vicaire général de l'Opus Dei et professeur de théologie, a publié dans *L'Osservatore Romano* un article intitulé: *À propos de l'adhésion au Concile Vatican II*, où il écrivait: « *Au Concile Vatican II, il y eut diverses nouveautés d'ordre doctrinal (...) Certaines d'entre elles ont été et sont encore l'objet de controverses en ce qui concerne leur continuité avec le Magistère précédent, c'est-à-dire leur compatibilité avec la Tradition* ». Mgr Ocáriz

reconnait ensuite les *«difficultés qui peuvent apparaître pour comprendre la continuité de certains enseignements conciliaires avec la Tradition»*. À leurs propos, *«des espaces légitimes de liberté théologique demeurent, pour expliquer, d'une façon ou d'une autre, la non-contradiction avec la Tradition de certaines formulations présentes dans les textes conciliaires et, par conséquent, pour expliquer la signification même de certaines expressions contenues dans ces passages»*. Nous signalons la différence de ton entre ce texte et la condamnation lancée par Mgr Müller, et le fait que Mgr Ocariz affirme, plus loin, qu'*«une caractéristique essentielle du Magistère est sa continuité et son homogénéité dans le temps»*. Le 28 décembre de la même année, j'ai publié un article sur mon site web intitulé *Un lapsus théologique grave de Mgr Ocariz*, dans lequel j'ai soutenu, comme dans mes précédentes études, que *«Jésus aurait pu, évidemment, avoir donné à saint Pierre et à ses successeurs le charisme de l'infaillibilité absolue. [...] Mais le problème ne consiste pas à savoir si une telle assistance absolue et générale de l'Esprit Saint serait, en principe, possible. Il est clair qu'il le serait. – Notre Seigneur n'a néanmoins pas voulu, en réalité, doter saint Pierre et ses successeurs, ou le Collège des évêques unis au Pape, bref l'Église, d'une assistance aussi absolue. Les chemins de Dieu ne sont pas toujours les nôtres. La barque de Pierre doit traverser des tempêtes. En deux mots: la théologie traditionnelle affirme qu'il se dégage de la Révélation que l'assistance de l'Esprit Saint n'a pas été promise, et n'a donc pas été assurée, d'une façon aussi étendue, couvrant tous les cas et toutes les circonstances. L'assistance garantie par Notre Seigneur couvre sans restriction les définitions extraordinaires des papes et des conciles œcuméniques. Mais les imposants ouvrages théologiques du passé, surtout ceux de l'âge d'argent de la Scholastique, affirment la possibilité qu'il y ait des erreurs et même des hérésies dans des décisions papales et conciliaires non garantis par l'infaillibilité»*. C'est ce que je réaffirme maintenant.

? Trois demandes respectueuses à Mgr Müller

14] **Profession de foi catholique.** – Compte tenu du texte ci-dessus du Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, je lui demande d'accueillir ici ma profession de foi en tout ce qui est enseigné infailliblement par la Sainte Église, tant dans les dogmes du Magistère extraordinaire, papal ou conciliaire, que dans les dogmes du Magistère ordinaire et universel. J'affirme mon assentiment religieux aux autres vérités de la doctrine catholique, chacune avec la qualification théologique que les docteurs traditionnels leur attribuent. Et je rejette comme théologiquement incongrue et factieuse l'accusation d'être tombé en hérésie par attachement à la Tradition.

15] **Le sens et la portée de la condamnation.** – Compte tenu du besoin de précision dans un acte théologique de poids comme l'est la condamnation de tout un courant de pensée de grande expression dans le monde catholique, même si elle n'a été proférée que d'un siège uniquement doctrinal, je demande à Mgr Müller de préciser la portée théorique et pratique de son anathème, au vu des observations du point 8 ci-dessus. En faisant cette demande, j'ai également en vue le salut des âmes simples, celles qui croient avec une foi inébranlable aux dogmes de la Transsubstantiation, de la Virginité de Marie avant, pendant et après l'Enfantement, et à tous les autres dogmes de la foi: des âmes qui n'ont pas accès à des distinctions théologiques subtiles et dont la foi peut être ébranlée par la déclaration du Préfet de l'ancien Saint-Office selon laquelle les traditionalistes de tous poils sont des hérétiques.

16] **La possibilité d'erreur dans des documents du Magistère.** – En tant que fidèle catholique qui connaît l'autorité magistérielles des dicastères du Vatican et en tant qu'auteur d'écrits ayant un nombre pondérable de lecteurs dont je suis, qu'on le veuille ou non, responsable en cela devant Dieu, je me sens dans le droit de demander filialement au Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi qu'il définisse de façon formelle, claire et précise si la thèse que j'ai défendu dans mes ouvrages cités plus haut, et que je soutiens encore maintenant, est vraie ou fausse ; c'est-à-dire la thèse qui soutient la possibilité théologique de l'existence d'erreurs et même d'hérésies dans des documents conciliaires ou papaux qui ne remplissent pas les conditions requises pour jouir de l'infaillibilité.

17] À la veille de Noël et invoquant le Divin Enfant, Sa Sainte Mère et saint Joseph, patron de l'Église universelle, je rends publiques ces considérations en légitime défense et *cum moderamine inculpatæ tutelæ*, puisque publique a été l'agression.